

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer
Biographie Belge d'Outre-Mer,
T. IX, 2015, col. 264-269

MALULA (*Joseph Albert*), Abbé (1946), Vicaire Apostolique auxiliaire, puis Evêque auxiliaire (1959), Archevêque titulaire (1964), puis Cardinal de Kinshasa (1969) (Kinshasa, 17.12.1917 – Leuven, 14.06.1989). Fils de Ngalula, Remacle, du Kasai, et de Bolumbu, Jeanne, de l'Equateur, qui s'étaient rencontrés dans les institutions scolaires de Boma et de Moanda.

A la différence d'autres personnalités, le cardinal Malula n'a jamais été l'homme d'une seule idée. Il parle souvent d'une double fidélité, notamment à sa nation et à son Eglise. Même des expressions ternaires ne l'embarrassent pas. Une des clés de lecture de ses déclarations et de ses textes doit dès lors être de ne jamais les interpréter de façon isolée. Ils s'inscrivent dans une vaste architecture qui en assure la cohérence et la solidité [1]*.

Cinquième de huit enfants, Joseph Albert Malula fut remarqué dès l'école primaire par le père Raphaël de la Kéthulle qui, en janvier 1931, l'envoya au petit séminaire de Mbata Kiela au Mayombe. Suite à l'érection de Boma en vicariat indépendant en 1934, on l'envoya terminer ses humanités à Bolongo, près de Lisala, en 1935 et 1936. L'année suivante, il commença au grand séminaire de Kabwe au Kasai le double cycle de la formation sacerdotale: trois ans de philosophie et cinq ans de théologie, de janvier 1937 à décembre 1944. Après un stage de régence au petit séminaire de Bokoro dans le Mai-Ndombe, il fut ordonné prêtre au stade Reine Astrid (du 24 novembre) à Léopoldville, le 9 juin 1946.

Après quelques mois passés à nouveau à Bokoro, il fut nommé vicaire à la paroisse Saint-Pierre de Kinshasa, puis en 1951 à celle de Christ-Roi, dont il deviendra curé en 1954 et où il accueillera le roi Baudouin en 1955. En 1953, à l'occasion d'un congrès de l'Organisation internationale catholique du Cinéma, il assista à la procession du Saint-Sang à Bruges et c'est de là qu'il tira la conviction qu'il était possible de puiser dans les traditions culturelles africaines pour exprimer la foi dans les mystères chrétiens, comme cette procession puisait ses décors et ses tableaux dans l'histoire de la Flandre.

Ses premières préoccupations furent celles de la formation des laïcs et de la famille, pour laquelle il publia des brochures, des chants religieux et des pièces de théâtre, tant en français qu'en lingala. L'évolution politique le préoccupait simultanément. Un témoignage du père Ceuppens de 1949 le décrit comme blessé que les Européens sous-estiment la capacité intellectuelle des évolués (texte 664) et en 1954, il s'en prend vigoureusement au ministre des Colonies qui disait venir au Congo avec un message de paix (texte 181). En 1956, selon son propre témoignage et celui de Joseph Ileu, rédacteur en chef, il participa aux travaux du groupe de *Conscience Africaine*, qui publia le 30 juin son fameux «Manifeste en faveur de l'indépendance» (textes 39, 121 et 667). Deux ans plus tard, il tint une conférence à l'Exposition universelle de Bruxelles sur «L'âme de l'Afrique noire», où il prenait encore position sur les problèmes politiques de l'heure: «Il est certain qu'un jour le Congo deviendra indépendant [...] Mieux vaut que cette indépendance arrive trop tôt que trop tard» (texte 164).

Sa consécration épiscopale eut lieu au stade de Léopoldville le 20 septembre 1959. Il y formula ce qui allait devenir le programme de sa vie: «Le jour de mon ordination épiscopale, le 20 septembre 1959, le Seigneur a mis dans ma bouche des paroles dont moi-même j'ignorais l'impact sur ma vie et la grande portée dans l'histoire de notre pays: **une Eglise congolaise dans un Etat congolais**» (texte 166). Il eut la chance de trouver dans le concile Vatican II, auquel il participa à Rome de 1962 à 1965, le renouveau théologique apte à soutenir son projet de formation d'une Eglise particulière africaine.

Son engagement nationaliste n'était pas étroit. Il s'enracinait dans un souci de ce qu'il considérait comme les droits de l'homme et le droit à la vérité. Au lendemain de l'indépendance, il n'hésita pas à s'interposer entre des soldats congolais et belges qui risquaient de s'affronter en pleine ville et il publia, le 29 juillet 1960, un appel aux élites congolaises intitulé «La vérité n'est ni noire ni blanche» (texte 672). En 1967, tout en dénonçant vigoureusement l'agression des mer-

cenaires, il fit lire dans les églises le 23 juillet une lettre intitulée «Il n'y a qu'un seul Dieu. Il n'y a pas un dieu de nos ancêtres et un dieu des blancs» (texte 689). Trois ans auparavant, il avait participé à la Commission constitutionnelle qui rédigea la constitution de 1964, dite de Luluabourg.

En 1965, il appuya de son autorité les espoirs de paix portés par le président Mobutu après l'année déchirante des rébellions. Il lui déclara le 19 décembre: «Mr le Président, l'Eglise reconnaît votre autorité, car l'autorité vient de Dieu. Nous appliquerons fidèlement les lois que vous voudrez bien établir. Vous pouvez compter sur nous dans votre œuvre de restauration de la paix à laquelle tous aspirent si ardemment» (texte 683). Mais il rappela très vite au nouveau pouvoir qu'il n'avait de légitimité que dans la mesure où il œuvrait au service de la promotion commune. Il l'exprima lors de la célébration du premier anniversaire de la deuxième république, le 23 novembre 1966, sous le terme de «justice distributive»: «Le peuple a droit au bien-être. Prenons garde que la voix du pauvre ne disparaisse de notre conscience dans l'euphorie des joies qui vont marquer ce jour anniversaire. Que ce jour soit un point de départ pour un Congo rénové dans la charité et dans la justice distributive, génératrice de la paix» (texte 687). Il y insista lors de la messe célébrée pour les martyrs de l'indépendance le 4 janvier 1969 (texte 694). Et, malgré les réactions négatives du pouvoir à cette occasion, il crut bon d'y revenir lors du *Te Deum* organisé devant le Président de la République et le Roi des Belges pour le dixième anniversaire de l'indépendance le 29 juin 1970, même si le mot a été éliminé du texte publié (texte 699).

En janvier 1972, il vit dans l'affaire des prénoms chrétiens déclenchée par le président Mobutu un défi aux droits et à la liberté des personnes et des familles. Le pouvoir, de plus en plus totalitaire à ce moment, prit occasion d'un éditorial sur l'authenticité publié dans le magazine *Afrique chrétienne*, qui reprenait en fait une critique de la politique de l'authenticité faite par Martien Toa (texte 704), pour en attribuer la responsabilité au Cardinal et commencer contre lui, le 22 janvier, une campagne d'une violence inouïe. Le 24 janvier, il était expulsé de sa résidence et le 11 février, il s'exilait à Rome sur invitation du Pape (texte 705). Rentré à Kinshasa le 28 juin 1972, il resta aux yeux de la population l'homme qui avait gardé son indépendance de jugement et sa liberté de parole devant le pouvoir, mais il s'abstint de prononcer encore des paroles auxquelles les principaux destinataires avaient refusé de s'ouvrir.

Cette expérience l'amena, par contre, à renouveler profondément sa vision de l'homme et de la société.

Dans les premières années de son ministère, dans la ligne de la formation donnée en son temps dans les grands séminaires, il s'intéressait surtout aux élites et il leur attribuait un rôle qu'il ne leur reconnaissait plus au même degré vingt ans plus tard. Dans son message de Noël de 1976, il déclara: «Nous ne souhaitons pas davantage la réussite d'une élite qui confisque pour elle seule le bénéfice d'une révolution économique. Nous devons travailler à la promotion de tout un peuple animé d'un esprit nouveau, où chacun soit heureux de partager son bien comme son espérance» (texte 192). Le terme «élite» continua à faire partie de son vocabulaire, mais, avec toute l'Eglise, il devint progressivement plus sensible aux forces sociales de l'histoire.

Il concentra dès lors ses efforts sur la réorganisation de ce qui avait été jusque-là une Eglise trop cléricale en communautés ecclésiales de base et en communautés paroissiales animées par des conseils paroissiaux et de multiples commissions. Les brochures «L'Eglise à l'heure de l'africanité», publiée en 1973 (texte 154), et «L'aggiornamento dans la fidélité», publiée en 1974 (texte 514), en marquent l'orientation. En 1975, l'installation des huit premiers *bakambi*, ou ministres laïcs responsables de paroisse, fut un geste prophétique. Il s'en est expliqué dans une brochure écrite en 1976 avant un voyage en Allemagne, aux Etats-Unis et au Canada, «L'Eglise de Dieu qui est à Kinshasa vous parle» (texte 157), et dans un excellent article publié en 1985 dans la revue allemande *Herder Korrespondenz*, sous le titre «Nous avons fait quelque chose de nouveau» (texte 171).

La volonté du Cardinal de donner une place aux laïcs dans l'Eglise émergea pour une part du manque, jusqu'au milieu des années 1970, de vocations sacerdotales et du caractère étranger de la plupart des prêtres dans un pays où le nationalisme était vif. Elle fut aussi alimentée par le développement accéléré de la ville de Kinshasa, qui avait seulement un peu plus de quatre cent mille habitants en 1960, qui atteignit les huit cent mille en 1966 et un million six cent mille en 1975. Elle a dépassé trois millions deux cent mille habitants en 1985 et approchait des quatre millions au moment de la mort du Cardinal en 1989. Mais le Cardinal, qui avait un sens aigu des objectifs, a maintes fois affirmé que la raison la plus profonde de ses initiatives était le renouvellement de la théologie, qui lui faisait considérer l'Eglise non comme une institution d'abord, mais comme le Peuple de Dieu. Un laïc interrogé en 1994 disait en outre que le cardinal Malula avait toujours eu le souci de s'entourer d'un groupe de laïcs pour toutes ses actions [2].

En 1978 et 1979, l'archidiocèse avait pris un autre visage et la relève pointait à l'horizon. Le vingtième

anniversaire de l'ordination épiscopale donna lieu à la publication de «L'Evêque africain aujourd'hui et demain», qui le définissait comme un bâtisseur d'Eglise. Le Cardinal eut aussi l'honneur de participer aux deux consistoires de 1978 qui élirent Jean-Paul I^{er} et Jean-Paul II. Le 2 février 1979, il est fait docteur *honoris causa* de la *Katholieke Universiteit Leuven*, mais il est l'objet d'un attentat au lendemain de son retour, la nuit du 6 au 7 février. En 1980, il est à nouveau fait docteur *honoris causa*, de l'Université de Boston aux Etats-Unis, et il a la joie d'accueillir le pape Jean-Paul II pour sa première visite en République Démocratique du Congo, suivie d'une seconde en 1985. Le Cardinal lui dit alors: «Oui, je suis comblé; nous sommes comblés» (texte 103).

Pour le vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat en 1984, il expliqua pendant une heure devant la télévision nationale ce que fut son idéal et il remercia Dieu et ses collaborateurs pour ce qu'il avait pu en réaliser (texte 039). La même année, il fut élu président du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) et, l'année suivante, il fut désigné par le Pape comme président-délégué du Synode extraordinaire des évêques. Mais le couronnement de son épiscopat fut le synode diocésain de 1986-1988. Grâce à l'animation du Centre pastoral Lindonge, inauguré le 7 décembre 1986, tout l'archidiocèse fut effectivement mis en synode pour réfléchir sur la mise en application des documents du Concile Vatican II. Une véritable théologie d'en bas s'est exprimée à cette occasion, insistant particulièrement sur les exigences de justice et de paix dans la vie chrétienne. De nouvelles «options et directives» furent promulguées en conclusion dans une séance solennelle au stade Tata Raphaël le 11 décembre 1988. Elles réaffirmaient les options fondamentales de l'archidiocèse pour une Eglise plus inculturée et où «chaque paroisse et œuvre soit portée solidairement par des prêtres, religieux et religieuses en même temps que par de nombreux laïcs engagés et, là où cela est utile, aussi par des ministres laïcs» (texte 348, littera n).

En 1989, malgré plusieurs signes prémonitoires, le Cardinal participa encore à une série de manifestations, et notamment aux travaux du colloque organisé par les pères bénédictins sur la «Vie monastique et inculturation», où il intervint le 20 février. Mais le surlendemain, une hémorragie cérébrale le fit transporter aux cliniques universitaires Saint-Raphaël de Louvain, où il s'éteignit le 14 juin 1989.

Le cardinal Malula était un homme de grande spiritualité. Mais il fut aussi servi par une bonne santé et une nature très riche, particulièrement sur le plan de l'intelligence et du caractère. C'était un homme d'étude, qui

vécut intensément l'indépendance, le Concile Vatican II, de multiples assemblées auxquelles il participa, les deux visites du Pape en République Démocratique du Congo et, finalement, le synode diocésain de 1986-1988. Mais il s'est aussi intensément engagé pour la fondation d'une Eglise authentiquement africaine. Ses prises de position en faveur de la théologie africaine à la «4^e Semaine théologique de Kinshasa» en juillet 1968 et en faveur d'une inculturation profonde du mariage à Yaoundé en 1975 dans une assemblée de l'Association œcuménique des Théologiens africains, ont été remarquées et restent des textes de référence. Sa célébrité tient aussi à son engagement sociopolitique et, plus largement, à la liberté de pensée dont il sut faire preuve sans jamais rompre avec les valeurs dans lesquelles il avait été formé.

22 mai 2001.

L. de Saint Moulin.

Sources: DE SAINT MOULIN, L. 1997. Œuvres complètes du Cardinal Malula. Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, *Documents du Christianisme africain* (7 vols, textes manuscrits de 1 à 769, quelques-uns n'étant pas du Cardinal mais éclairant ses écrits). — MOKE (Mgr) 1993. Itinéraire et mémoires. Souvenirs personnels. Kinshasa (condisciple du cardinal Malula depuis l'école primaire, Mgr Moke est devenu son auxiliaire en 1970).

Affinités: Léon de Saint Moulin eut des relations étroites avec le cardinal Malula dont il édita les «Œuvres complètes».

Notes:

[1] La présente notice renvoie à de nombreux textes publiés dans les sept volumes des «Œuvres complètes du Cardinal Malula», par l'indication entre parenthèses du mot «texte» suivi du numéro donné dans cette publication au document cité.

[2] M. Aimba (73 ans), interrogé à son domicile, Quartier du 20 mai, le 6 décembre 1994 par un étudiant des Facultés catholiques de Kinshasa (texte enregistré).